



Sauver des vies grâce aux instituts nationaux de santé publique

Qu'est-ce que les INSP et pourquoi sont-ils importants ?

Les vies perdues à cause des maladies infectieuses et endémiques, les conséquences sanitaires des catastrophes, les ravages croissants du tabagisme, de l'obésité et des blessures, la difficulté à apporter des soins aux populations vieillissantes et la lenteur des progrès dans la réduction des décès maternels et infantiles ont attiré une attention nouvelle sur la nécessité de disposer de systèmes nationaux de santé publique robustes. Sans détection et prise en charge systématiques des maladies, sans programmes de prévention et sans recherche scientifique pour éclairer les politiques des gouvernements, les différents pays ne peuvent pas assurer la santé de leurs citoyens de manière efficace et durable.

Plus de 70 pays dans le monde ont établi des instituts nationaux de santé publique (INSP) pour guider et coordonner leurs systèmes de santé. Certains de ces instituts, comme les CDC américains, le RIVM néerlandais, le NICD sud-africain, la FIOCRUZ brésilienne et les CDC chinois, se sont développés au fil du temps, tandis que d'autres, comme celui du Canada, ont été créés en réponse à de récentes menaces pour la santé publique mondiale telles que le SRAS et l'ESB.

Bien que le champ de compétence et l'envergure des INSP varient selon le pays (depuis les instituts naissants qui se consacrent uniquement à la lutte contre les maladies infectieuses jusqu'à ceux qui sont chargés de l'ensemble de la recherche, des programmes et des politiques pour la quasi-totalité des menaces sanitaires), ce sont tous des organismes reconnus et influents qui se concentrent sur les grands problèmes de santé publique à l'échelle nationale. Les INSP fondent la mise en œuvre des politiques et l'allocation des ressources sur les données scientifiques probantes et sont responsables devant les gouvernements nationaux et le public.

Leurs fonctions essentielles (surveillance, détection et suivi des maladies ; enquêtes épidémiologiques et mesures de prévention et de lutte ; analyse de l'information sanitaire pour l'élaboration des politiques ; recherche ; formation ; éducation sanitaire et promotion de la santé ; sciences de laboratoire) sont particulièrement cruciales dans les pays à faibles ressources.

La création d'un INSP apporte au pays :

- un centre de convergence pour développer et renforcer son système national de santé publique ;
- des capacités techniques accrues permettant de mieux répondre aux grandes causes de maladie et de décès et d'intégrer avec succès les programmes verticaux de lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme, les maladies évitables par la vaccination et d'autres affections ;
- un plan stratégique à long terme pour établir un système durable et fondé sur les données probantes qui répond aux grands défis de la santé publique ;
- une utilisation mieux organisée et plus efficace des ressources existantes, ainsi qu'une stratégie nationale centralisée pour combler les lacunes dans l'avenir, notamment en tirant parti de manière coordonnée des ressources verticales offertes par la communauté des donateurs ;
- un moyen stratégique de se conformer aux dispositions du Règlement sanitaire international et aux réglementations nationales et régionales, ainsi qu'une capacité accrue à répondre de manière décisive aux menaces de santé publique et à saisir les opportunités d'amélioration, par exemple en matière de grippe aviaire ;
- le moyen de constituer un corps d'experts scientifiques et techniques formés localement auprès d'un organisme de santé publique prestigieux pouvant leur offrir un parcours de carrière ;

Les INSP fondent la mise en œuvre des politiques et l'allocation des ressources sur les données scientifiques probantes et sont responsables devant les gouvernements nationaux et le public.



PROMOUVOIR une meilleure santé



ÉTABLIR des liens entre les instituts de santé publique du monde



RENFORCER les capacités pour assurer un avenir meilleur

Sauver des vies grâce aux instituts nationaux de santé publique

Les 79 instituts membres de l'IANPHI servent plus de 79 % de la population mondiale.

- le moyen d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes de santé publique éclairés par les données scientifiques probantes.

Qui dirige cet effort ?

L'IANPHI (International Association of National Public Health Institutes), établie en 2006 et financée par la Fondation Bill et Melinda Gates et d'autres partenaires, est coordonnée par deux secrétariats situés au Global Health Institute de l'Université Emory d'Atlanta (États-Unis) et à l'Institut national pour la santé et le bien-être (THL) de Finlande. Les 79 instituts membres de l'IANPHI représentent plus de 79 % de la population mondiale.

L'IANPHI est présidée par le docteur Jeffrey Koplan, directeur du Global Health Institute de l'Université Emory et ancien directeur des CDC américains. Son vice-président est le docteur Pekka Puska, directeur général de l'Institut national pour la santé et le bien-être (THL) de Finlande. Le conseil d'administration de l'IANPHI se compose actuellement des directeurs d'institut du Bangladesh, du Canada, de Chine, d'Allemagne, de Guinée-Bissau, du Maroc, du Mexique, de Tanzanie et du Royaume-Uni. L'IANPHI travaille en étroite collaboration avec l'OMS dans le cadre d'un accord de partenariat officiel.

Comment l'IANPHI aide-t-elle les pays à créer ou renforcer leurs INSP ?

Les membres de l'IANPHI estiment que la somme et la mise en commun de leurs connaissances, de leur expertise scientifique et de leur expérience constituent une grande force pour la transformation des systèmes de santé publique dans les pays à faibles ressources. En plus d'organiser pour ses membres un congrès scientifique annuel et un programme de développement du leadership, l'IANPHI collabore actuellement avec une dizaine de pays (Bangladesh, Éthiopie, Guinée-Bissau, Malawi, Maroc, Mozambique, Nigeria, Togo, Tanzanie et Ouganda) pour y créer un nouvel institut ou pour y renforcer considérablement les capacités d'un INSP existant.

Ces efforts font intervenir les quatre étapes suivantes :

1. *Planification stratégique en fonction des objectifs nationaux.* Les intervenants des différentes instances du gouvernement collaborent à la mise au point de la structure organisationnelle et des fonctions clés de l'INSP en fonction des

principales menaces sanitaires pesant sur le pays. Ce travail débouche généralement sur l'établissement d'un plan stratégique quinquennal, d'un plan de ressources humaines et d'un plan d'infrastructure et d'équipement. Tout au long de ce processus, l'IANPHI apporte une assistance technique fondée notamment sur l'expertise de ses nombreux instituts membres en matière d'élaboration des politiques et d'évaluation comparative.

2. *Changement de politique.* Dans la plupart des pays, les responsables politiques élaborent d'un commun accord une législation ou un décret précisant la mission du nouvel INSP ainsi que sa structure organisationnelle et ses fonctions.

3. *Planification financière.* En fonction du plan stratégique de l'INSP, le pays détermine les priorités de financement pour l'IANPHI et les autres donateurs. Les responsables de l'IANPHI préparent un modèle de budget et le communiquent aux autres donateurs et intervenants potentiels, dont le soutien est ensuite apparié aux différents volets du plan, tels que la formation, l'équipement, l'infrastructure et les autres besoins.

4. *Exécution du projet.* Les plans stratégiques sont mis en œuvre au moyen des fonds et de l'assistance technique des gouvernements nationaux, de l'IANPHI et d'autres partenaires, tels que l'Institut de veille sanitaire de la France, la FIOCRUZ du Brésil, les CDC américains, le RIVM des Pays-Bas, l'OMS, les cabinets d'architectes HDR CUH2A et Perkins+Will (qui offrent leurs services bénévolement) et beaucoup d'autres. Les investissements initiaux de l'IANPHI dans la planification et la conception organisationnelle ont permis de mobiliser plus de 50 millions de dollars en contributions financières et dons en nature de la part des instituts membres et d'autres donateurs.

Comment créer un INSP dans votre pays ?

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec :

M^{me} Courtenay Dusenbury
Directrice, Secrétariat de l'IANPHI au Global Health Institute de l'Université Emory
1599 Clifton Road NE, Suite 6-101
Atlanta, Georgia 30322
États-Unis
cdusenb@emory.edu
+1-404-727-1416 (téléphone)
+1-404-395-7469 (mobile)
+1-404-727-9745 (télécopieur)
www.ianphi.org